

ANNEXE II

LISTE DES SECTEURS DE CONSTRUCTIBILITÉ LIMITÉE

(L.151-41 du code de l'urbanisme)

Secteur de projet	N° de secteur	Commune	Seuils au-delà duquel s'applique la servitude	Date d'institution
Ex. site industriel La Nivelle	01	Saint Pryvé Saint Mesmin	25 m ² d'emprise au sol	Date d'appro- bation du PLUM
Secteur d'attente d'Interives	02	Fleury les Aubrais	25 m ² d'emprise au sol	Date d'appro- bation du PLUM
Ex. ZAC de Limère	03	Saint Cyr en Val	25 m ² d'emprise au sol	Date d'appro- bation du PLUM
Ex. site industriel rue Hatton	04	Saint Pryvé Saint Mesmin	25 m ² d'emprise au sol	Date d'appro- bation du PLUM
Quatre Vents	05	Saint Cyr en Val	25 m ² d'emprise au sol	Date d'appro- bation du PLUM
Libération	06	Orléans	25 m ² d'emprise au sol	Date d'appro- bation du PLUM